Une image contenant arbre, extérieur, terrain, parc

Description générée automatiquementQui fait quoi au collège ?

La vie de la communauté est régie par un ensemble de règles de vie. Chaque partenaire ; le collège, l’élève et la famille se doit de les respecter.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | **L’élève** | **La famille** | **Le collège** | |
| **Le carnet de corres-pondance** | | - Je l’ai toujours sur moi et je le garde en bon état.  **- la photo et l’emploi du temps sont obligatoires.**  - Je suis responsable de la transmission des informations.  - Je le dépose dans la caisse quand j’arrive au collège si j’ai un billet ou un mot à faire valider. | - Complète et renseigne et signe toutes les rubriques en début d’année.  - Le consulte régulièrement (une fois par semaine minimum).  - Signe toute information donnée par le collège.  - La famille peut recevoir des informations générales par mail et/ou Pronote. | - C’est le lien essentiel entre la famille et le collège avec Pronote.  - Il contient le règlement intérieur du collège et les différentes chartes, l’emploi du temps, les autorisations de sortie…  - Il permet la transmission d’informations ponctuelles et de documents parfois transmis par les enseignants. | |
| **Absence de l’élève** | | - Je me présente au portail et dépose mon carnet contenant le billet d’absence rempli par ma famille dans la caisse **dès mon retour.** | - Prévient le collège par téléphone le jour même de l’absence ou par écrit (ou les jours précédents en cas d’absence programmée).  - Justifie l’absence en renseignant les **deux volets du billet d’absence** dans le carnet. | - Contrôle les absences.  - Informe les familles des absences des élèves.  - Exige la justification des absences sur le carnet. | |
| **Retard de l’élève** | | - Aucun retard ne sera accepté, l’élève sera accueilli en étude.  - Je suis sanctionné si mes retards sont trop fréquents. | - Signe le retard mentionné dans le carnet.  - Fait le nécessaire pour que l’élève arrive à l’heure. | - Contrôle les retards.  - Informe les familles des retards des élèves.  - Exige la justification des retards sur le carnet. | |
| **C.D.I** | | - Je me rends au C.D.I après m’être inscrit.  - J’y travaille calmement et en silence. | - Ne peut y accéder (au même titre qu’aux salles de cours).  - Veille à ce que les documents prêtés soient rendus en bon état et dans les délais. | - Le professeur guide les élèves vers l’autonomie.  - Le professeur veille à ce que le C.D.I soit un espace de travail ou de lecture.  - Le professeur propose en lien avec les enseignants des activités pédagogiques et éducatives pour la réussite des élèves. | |
| **Psy-E.N** | - Je prends rendez-vous auprès du bureau de Vie Scolaire 1 pour avoir des informations et une aide sur mon orientation. | | - Prend rendez-vous auprès de la Vie Scolaire 1 pour avoir des conseils sur l’orientation de mon enfant. | | - Assure une information continue sur le parcours Avenir. |

**Qui fait quoi au collège ?**

La vie de la communauté est régie par un ensemble de règles de vie, chaque partenaire ; le collège, l’élève et la famille se doit de les respecter.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | **L’élève** | **La famille** | **Le collège** | |
| **Le carnet de corres-pondance** | | - Je l’ai toujours sur moi et je le garde en bon état.  **- la photo et l’emploi du temps sont obligatoires.**  - Je suis responsable de la transmission des informations.  - Je le dépose dans la caisse quand j’arrive au collège si j’ai un billet ou un mot à faire valider. | - Complète et renseigne et signe toutes les rubriques en début d’année.  - Le consulte régulièrement (une fois par semaine minimum).  - Signe toute information donnée par le collège.  - La famille peut recevoir des informations générales par mail et/ou Pronote. | - C’est le lien essentiel entre la famille et le collège avec Pronote.  - Il contient le règlement intérieur du collège et les différentes chartes, l’emploi du temps, les autorisations de sortie…  - Il permet la transmission d’informations ponctuelles et de documents parfois transmis par les enseignants. | |
| **Absence de l’élève** | | - Je me présente au portail et dépose mon carnet contenant le billet d’absence rempli par ma famille dans la caisse **dès mon retour.** | - Prévient le collège par téléphone le jour même de l’absence ou par écrit (ou les jours précédents en cas d’absence programmée).  - Justifie l’absence en renseignant les **deux volets du billet d’absence** dans le carnet. | - Contrôle les absences.  - Informe les familles des absences des élèves.  - Exige la justification des absences sur le carnet. | |
| **Retard de l’élève** | | - Aucun retard ne sera accepté, l’élève sera accueilli en étude.  - Je suis sanctionné si mes retards sont trop fréquents. | - Signe le retard mentionné dans le carnet.  - Fait le nécessaire pour que l’élève arrive à l’heure. | - Contrôle les retards.  - Informe les familles des retards des élèves.  - Exige la justification des retards sur le carnet. | |
| **C.D.I** | | - Je me rends au C.D.I après m’être inscrit.  - J’y travaille calmement et en silence. | - Ne peut y accéder (au même titre qu’aux salles de cours).  - Veille à ce que les documents prêtés soient rendus en bon état et dans les délais. | - Le professeur guide les élèves vers l’autonomie.  - Le professeur veille à ce que le C.D.I soit un espace de travail ou de lecture.  - Le professeur propose en lien avec les enseignants des activités pédagogiques et éducatives pour la réussite des élèves. | |
| **Psy-E.N** | - Je prends rendez-vous auprès du bureau de Vie Scolaire 1 pour avoir des informations et une aide sur mon orientation. | | - Prend rendez-vous auprès de la Vie Scolaire 1 pour avoir des conseils sur l’orientation de mon enfant. | | - Assure une information continue sur le parcours Avenir. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **E.P.S** | - Si je suis souffrant, je le signale au professeur qui avise. C’est le seul qui peut décider de me garder en classe ou non, selon mon état de santé.  **- Si je suis dispensé de pratique sportive, je ne suis pas dispensé de présence en cours.** | - Veille à ce que l’élève prenne sa tenue d’E.P. S ou de natation (dans son sac).  - Pour chaque cours, la famille veille à la présence de son enfant à ce cours comme à tous les autres. Elle veille au matériel demandé (maillot de bain une pièce, bonnet de bain, gel douche…) | - Veille à ce que l’enseignement de l’E.P.S puisse être assuré pour tous les élèves, y compris les dispensés. |
| **Infirmerie** | - Si je suis malade, je demande l’autorisation à mon professeur de me rendre à l’infirmerie  - En cas d’urgence pour moi ou un de mes camarades, je préviens un adulte. | - A la responsabilité quotidienne de la santé de son enfant, l’infirmerie scolaire ne peut que gérer les urgences.  - Sera avertie (N° de téléphone mis à jour) et devra venir chercher l’enfant en cas de besoin. | - L’infirmerie n’est pas un centre de soin.  - En cas de nécessité, le SAMU est contacté. |
| **Respect du règlement** | - Je m’engage à adopter une tenue et un comportement corrects.  - Je n’introduis au collège, ni objet de valeur, ni objet ou produit toxique ou dangereux.  - L’usage du téléphone portable est interdit dans l’établissement. | - S’engage à faire respecter les règles du collège et de la vie en société. | - Avertit de tout manquement de la part de l’élève et des sanctions mises en place.  - Dans le collège, une tenue correcte est exigée, les jeux dangereux sont interdits de même que toutes sortes de violences |
| **Punitions**  **Sanctions** | - J’effectue les punitions qui me sont données.  - Je me présente aux heures de retenue auxquelles je suis convoqué. | - Consulte Pronote régulièrement et prend connaissance des punitions et des sanctions.  - Veille à respecter et à faire respecter le règlement intérieur du collège.  - Adopte une attitude constructive quant aux punitions données et aux sanctions prises. | - Est garant de la sécurité et du bon déroulement de la scolarité des élèves par le biais du règlement intérieur :  Tout manquement à celui-ci sera sanctionné (devoir supplémentaire, retenue, avertissement, blâme,  Exclusion temporaire, commission éducative d’avertissement, conseil de discipline, mesure de responsabilisation). |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **E.P.S** | - Si je suis souffrant, je le signale au professeur qui avise. C’est le seul qui peut décider de me garder en classe ou non, selon mon état de santé.  **- Si je suis dispensé de pratique sportive, je ne suis pas dispensé de présence en cours.** | - Veille à ce que l’élève prenne sa tenue d’E.P. S ou de natation (dans son sac).  - Pour chaque cours, la famille veille à la présence de son enfant à ce cours comme à tous les autres. Elle veille au matériel demandé (maillot de bain une pièce, bonnet de bain, gel douche…) | - Veille à ce que l’enseignement de l’E.P.S puisse être assuré pour tous les élèves, y compris les dispensés. |
| **Infirmerie** | - Si je suis malade, je demande l’autorisation à mon professeur de me rendre à l’infirmerie  - En cas d’urgence pour moi ou un de mes camarades, je préviens un adulte. | - A la responsabilité quotidienne de la santé de son enfant, l’infirmerie scolaire ne peut que gérer les urgences.  - Sera avertie (N° de téléphone mis à jour) et devra venir chercher l’enfant en cas de besoin. | - L’infirmerie n’est pas un centre de soin.  - En cas de nécessité, le SAMU est contacté. |
| **Respect du règlement** | - Je m’engage à adopter une tenue et un comportement corrects.  - Je n’introduis au collège, ni objet de valeur, ni objet ou produit toxique ou dangereux.  - L’usage du téléphone portable est interdit dans l’établissement. | - S’engage à faire respecter les règles du collège et de la vie en société. | - Avertit de tout manquement de la part de l’élève et des sanctions mises en place.  - Dans le collège, une tenue correcte est exigée, les jeux dangereux sont interdits de même que toutes sortes de violences. |
| **Punitions**  **Sanctions** | - J’effectue les punitions qui me sont données.  - Je me présente aux heures de retenue auxquelles je suis convoqué. | - Consulte Pronote régulièrement et prend connaissance des punitions et des sanctions.  - Veille à respecter et à faire respecter le règlement intérieur du collège.  - Adopte une attitude constructive quant aux punitions données et aux sanctions prises. | - Est garant de la sécurité et du bon déroulement de la scolarité des élèves par le biais du règlement intérieur :  Tout manquement à celui-ci sera sanctionné (devoir supplémentaire, retenue, avertissement, blâme,  exclusion temporaire, commission éducative d’avertissement, conseil de discipline, mesure de responsabilisation). |